Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 13 (1925)

Heft: 213

Artikel: Pour aider au travail domestique

Autor: Lang, Edith

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-258580

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour aider au travail domestique

N. D. L. R. — Nous avons pensé utile et intéressant pour nos lectrices de faire suivre les considérations qui précèdent sur l'organisation rationnelle du travail ménager de quelques détails sur la façon dont des maîtresses de maison d'outre Atlantique arrivent à se tirer d'affaire par le concours d'un matériel de ménage bien compris. L'article que nous publions a paru dans « Jus Suffragii ».

Quelque occupée que je sois, j'écris ces lignes à l'intention des jeunes filles n'ayant appris comme moi que le travail social et l'art d'écrire ou de prononcer des conférences, et que le sort transplante dans un pays tel que le Canada, où la plupart des femmes sont tout à la fois cuisinières, nurses, femmes de chambre, blanchisseuses, couturières, épouses et mères.

En effet, sur cent femmes, quelques-unes à peine peuvent s'offrir une aide domestique, les gages des servantes étant des plus élevés : une bonne à tout faire, d'une incompétence indiscutée, exige un salaire mensuel minimal de cent cinquante francs, et même à ce prix il est bien difficile de la dénicher. Je suis persuadée que le Canada décline non-seulement à cause de sa faible natalité, mais encore, et cela moralement et intellectuellement, à cause de la vie d'éreintement de la plupart des maîtresses de maison.

Comme toujours, cette triste situation a son beau côté : la difficulté de tenir un ménage a suscité les initiatives heureuses des architectes s'ingéniant à construire des maisons faciles à entretenir, et des ingénieurs inventant des machines pour remplacer la main-d'œuvre absente. Par exemple, nos maisons sont maintenant plus petites, plus «ramassées», avec moins de coins et de recoins, d'escaliers et de couloirs, et des meubles font fréquemment corps avec les boiseries. Elles ont le chauffage central à l'anthracite, dont on ne s'occupe que deux fois en vingt-quatre heures, et qui ne s'éteint pas d'octobre en mai. Ni poêles à nettoyer, ni combustible à transporter, sauf peut-être chez les colons d'origine anglaise qui ne peuvent se passer, du moins dans leur parloir, du gai rayonnement du feu de cheminée. Une température égale règne partout, et quoique nous dormions habituellement avec toutes les fenêtres ouvertes, même par le froid le plus rigoureux, nous avons toujours un cabinet bien chaud pour faire notre toilette, et les chambres si largement aérées se réchauffent le matin en un rien de temps.

Uu peu partout, nous avons des robinets d'eau bouillante chauffée en hiver par la chaudière du chauffage central, en été par une installation électrique plus coûteuse mais aussi plus commode. Partout, même dans les maisons modernes les plus modestes, se trouve une salle de bains, et dans les demeures plus luxueuses il y en a plusieurs. On ne connaît pas les lavabos ici, plus que les armoires, chaque chambre ayant son placard. Les robinets, poignées de portes, etc., sont nickelés et se nettoient rapidement; les parquets sont presque invariablement de beau bois dur facile à entretenir, avec quelques petits tapis que l'on peut aisément secouer, ou que l'on dépoussière avec un aspirateur. Bien peu de gens emploient aujourd'hui brosses et balais. On a pour cirer et polir les parquets, et même pour récurer ce qui peut se récurer de bons appareils électriques.

Nos machines à coudre ont un petit moteur électrique; à la buanderie, lessivage, essorage et repassage marchent aussi à l'électricité. J'ai installé chez moi, cet hiver une machine à repasser le linge, qui fait toute la besogne, sauf quelques pièces de vêtements un peu compliquées. Cette machine m'a coûté 625 francs, mais elle compensera très vite ce prix élevé par l'économie qu'elle me fait faire d'une demi-après-midi de travail hebdomadaire. A moi toute seule, je puis laver, rincer, bleuir, essorer et suspendre environ deux cents pièces de linge, depuis les grands draps jusqu'aux petites chaussettes du bébé, en l'espace de deux heures et sans fatigue. Ma corde à lessive courant sur deux poulies, je peux demeurer à la même place abritée et sèche pour suspendre tout le linge, ce qui est bien agréable quand trois pieds de neige recouvrent le sol. La corbeille à linge, placée sur une table à mes côtés, m'épargne la fatigue de me baisser.

Pour la cuisson des aliments, nous avons non-seulement une quantité de petits appareils électriques, pour griller le pain, pour faire le thé ou le café, etc., mais encore des réchauds marchant à l'électricité, munis de fours sur la porte desquels le thermomètre indique la chaleur intérieure. En règlant convenablement le courant, la ménagère peut abandonner tout son repas pour s'occuper ailleurs, ou même quitter la maison; elle n'a ni l'obligation de surveiller la cuisson, ni les casseroles brûlées à nettoyer. De plus, par l'adjonction d'auto-cuiseurs, elle peut préparer le matin et en même temps les trois repas de la journée et quitter sa cuisine remise en ordre une fois pour toutes, tandis que chaque mets mijote dans son compartiment spécial. Le soir, elle mettra au four le porridge et le pot au feu pour le lendemain, et durant la nuit ils se cuiront en employant extrêmement peu d'électricité.

Le lavage de la vaisselle, ce cauchemar des intérieurs sans domestiques, peut aussi être fait à l'aide de machines. Les diverses pièces sont placées sur des dispositifs spéciaux dans un grand récipient; l'eau bouillante additionnée de poudre de savon le remplit et il n'y a plus qu'à faire tourner une manivelle, soit à la main, soit électriquement. Au fond du récipient se trouvent deux engins semblables à des hélices d'avion. Le mouvement de la manivelle agite ces hélices assez violemment pour projeter l'eau de lessive sur la vaisselle qui, elle, reste immobile. L'eau grasse est vidée, remplacée par l'eau bouillante et en quelques tours de manivelle la vaisselle se trouve rincée. Une fois l'eau de rinçage écoulée et le couvercle du récipient enlevé, on trouve la vaisselle sèche et brillante. Ce n'est que pour la verrerie et l'argenterie que l'essuyage au linge est nécessaire. La vaisselle est ainsi stérilisée aussi bien que lavée; l'opération s'est faite très rapidement et il n'y a que rarement de la « casse ».[1]

La maîtresse de maison canadienne a certainement beaucoup plus de besogne domestique que sa collègue anglaise de situation correspondante, mais celle qui organise intelligemment son travail et use des appareils le facilitant trouvera aisément

[1] Nous avons vu fonctionner une de ces intéressantes machines à l'Exposition genevoise du travail féminin. (*Note de la trad.*)

---

sons un choix à notre tour... Est-il donc besoin de le dire, le représentant qui réunit nos sympathies, c'est le type *un* et *une;* être *mâle* par la virilité, *femme* par l'intention divine, la poésie. Nous avons nommé Sand. Comment ferait-on cet outrage au génie que de ne pas la porter, elle dont les facultés abstraites sont doubles en vertu d'un ordre divin? La première femme appelée par les hommes à l'Assemblée constituante devra être acceptée par eux. Sand ne leur est pas semblable, mais son génie les étonne, et peut-être, magnifiques rêveurs, lui font-ils l'honneur d'appeler mâle ce génie... La femme marche encore, sans force, dans la liberté; Sand est puissante et n'effraie personne; c'est elle qu'il faut appeler par le vœu de tous... Place aux principes, ils sont impérissables; place au talent, il est saint; place au génie, il est immortel! ... »

En dépit de cette éloquence, aussi démodée aujourd'hui que les inexpressibles à sous-pieds, George Sand déclina l'honneur d'être candidate et d'aller siéger dans le Parlement d'alors.

V. Delachaux.

quelque loisir journalier pour sortir et s'occuper de la chose publique. De plus, elle n'aura ni l'esprit lassé, ni le corps fatigué ; son énergie non diminuée lui permettra de travailler à son propre développement et d'être la compagne intellectuelle de son mari et de ses enfants.

Il m'est difficile de donner ici les prix des appareils que j'estime nécessaires, car ils diffèrent beaucoup suivant les pays. Ma maison comprend douze chambres et trois salles de bains. Notre compte mensuel de l'électricité employée à éclairer, à cuire, à nettoyer, à laver, à coudre, etc., ne dépasse pas cinquante francs. Il nous coûte plus cher d'obtenir la lumière que la force ; ainsi, chauffer un fer à repasser nous revient plus cher qu'actionner une machine à laver, à temps égal naturellement. Comme la ville de Toronto où j'habite n'est éloignée du Niagara que de quatre-vingt milles, la force électrique s'y obtient à bon marché, environ à vingt centimes par kilowatt-heure, jusqu'à une certaine consommation; au-delà, le prix du kilowatt descend à dix centimes.

Edith Lang.

Métiers féminins

La Lingère.

Activité:

Le travail de la lingère consiste dans la confection de la lingerie pour dames, messieurs et enfants, et de divers objets de literie. Celle des blouses et tabliers rentre également dans ses attributions. Les matériaux employés sont les tissus de coton, de fil et de soie, ainsi que la flanelle.

Aptitudes:

La future lingère doit posséder une main souple et légère et une bonne vue, et être douée du sens de la forme et de la justesse du coup d'œil. Au goût pour la couture, il faudra qu'elle joigne l'agilité, le goût de la propreté, de l'ordre et de la minutie, et surtout beaucoup de patience. Ces qualités apparaissent souvent déjà à l'école. La nervosité, l'anémie, le manque de développement intellectuel rendent impropre à ce métier.

Possibilités d'apprentissage:

Les occasions sont nombreuses, qu'il s'agisse d'ateliers de petite ou grande importance ou d'écoles professionnelles, comme il en existe en bon nombre de villes. Les personnes qui ne désirent pas se vouer de façon permanente à la confection feront mieux de s'adresser aux petits ateliers. Ceux-ci ne donnent en général point ou peu de salaire aux apprenties. Les entreprises plus importantes paient fr. 5 à 15 par semaine, mais ont l'inconvénient de n'enseigner presque toujours qu'une partie du métier, tandis que les petits ateliers et les écoles professionnelles préparent pour toutes les branches et forment à un travail exact et consciencieux, tel qu'il est surtout apprécié dans les articles soignés. Le choix de l'apprentissage variera donc suivant les cas. A la campagne, en Suisse allemande surtout, on trouve des places d'apprenties chez de petites patronnes qui donnent la nourriture et le logement, et demandent de fr. 300 à 500 pour l'apprentissage.

Durée de l'apprentissage:

L'apprentissage dure en moyenne deux ans à deux ans et demi. Dans les écoles professionnelles, il faut compter trois ans. La formation professionnelle de la lingère se répartit comme suit:

1re année: maniement de l'outillage; connaissance du matériel et de la façon de l'acheter; travaux partiels, confection indépendante d'un objet de lingerie simple.

2me année : Apprentissage des divers modes d'ornementation, prise des mesures, coupe d'après des patrons, coupe et confection de lingerie.

Possibilités d'engagement:

Une lingère bien formée ne trouvera pas facilement à se placer dans les petits ateliers qui occupent beaucoup plus d'apprenties que d'ouvrières. En revanche, elle aura sans difficulté de l'emploi dans un grand atelier comme ouvrière, coupeuse ou première. Elle peut aussi se placer dans un hôtel ou autre établissement, être femme de chambre dans une maison particulière, ou vendeuse dans un magasin de blanc, travailler à domicile, aller en journée ou s'établir comme petite patronne. L'apprentissage de la lingerie est aussi la base et le premier degré de la vocation de maîtresse d'ouvrages manuels. Pour se rendre indépendante, il faut, suivant les circonstances, disposer d'un capital de fr. 1000 à 3000. Dans les grands ateliers, on peut arriver à une indépendance relative comme coupeuse ou première ouvrière.

Conditions de salaire:

Les salaires varient beaucoup. Pour une lingère sortant d'apprentissage, on peut regarder comme moyenne 3 à 3 fr. 20 par jour; pluus tard 3 à 3 fr. 50; 180 fr. par mois constituant un maximum. La directrice d'atelier reçoit 300 à 400 fr. par mois, mais c'est un emploi qui suppose une longue pratique du métier. Dans les maisons particulières, les journées se paient aujourd'hui de 4 fr. 50 à 6 fr., souvent 8 fr. dans les grandes villes, avec la nourriture en plus. Le travail à domicile est le plus mal rétribué, d'autant plus que l'ouvrière doit d'ordinaire fournir elle-même les petits accessoires de la couture. Le travail à forfait prédomine dans les grandes entreprises.

Maladies professionnelles:

Lorsqu'elles sont de constitution délicate, les lingères souffrent souvent d'anémie, de maux nerveux et de troubles de l'abdomen. La faiblesse de la colonne vertébrale entraîne quelquefois des déviations lentes. Le danger d'accident n'entre pas en ligne de compte.

Organisations professionnelles:

Associations patronales: Union féminine suisse des arts et métiers (Schweizerischer Frauengewerbeverband), avec sections dans plusieurs villes et cantons; Association des industries de la lingerie et de la confection.

Associations ouvrières: Association suisse des ouvriers du vêtement et du cuir; Association suisse des ouvriers de l'industrie textile.

Résumé:

Comparée aux autres professions féminines, celle de la lingère a l'avantage de pouvoir être exercée conjointement avec la tenue du ménage, ou même seulement pour les besoins de celui-ci. La lingère peut donc utiliser ses connaissances dans n'importe quelle situation; aussi cette habileté des ménagères dans les travaux de lingerie constitue évidemment une concurrence défavorable pour l'ouvrière en lingerie qui vit de son travail. Enfin ce métier, tout en convenant aux jeunes filles laborieuses et bien douées, n'est en général pas suffisamment rétribué pour assurer complètement l'existence; à moins qu'on n'arrive à être directrice ou que l'on n'accepte une place de femme de chambre ou de vendeuse. L'industrie de la confection et surtout la diffusion du travail à domicile, qui occupe de préférence des ouvrières mi-qualifiées, font souvent obstacle au succès des ouvrières qualifiées ou des petites patronnes.

A. M.

(Office central des Professions féminines.)

* * *

Nous avons reçu la lettre suivante:

Zurich, 4 juin 1925.

Mademoiselle,

Permettez-moi de vous signaler une petite erreur dans la traduction du petit article sur la formation des cuisinières paru dans le numéro du 29 mai du *Mouvement Féministe*.

Ce n'est pas la « Société hôtelière suisse », mais la « *Société suisse des cafetiers et restaurateurs* » (nicht der schweiz. Hotelierverein, sondern der schweiz. Wirteverein), qui a introduit ce nouveau contrat d'apprentissage pour cuisinières. Evidemment il y a une quantité d'hôteliers qui font également partie de la Société des cafetiers et restaurateurs, et par conséquent un apprentissage peut s'accomplir ou dans un hôtel ou dans un restaurant.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Office suisse pour les professions féminines.
La Secrétaire: A. Mürset.